

<b>AMFPC CANOE KAYAK 2019</b> Session modulaire
--

À tous les clubs,

Le CDCK 50 organise une session de formation pour l'AMFPC. La formation aura lieu sur trois week-ends et une journée.

C'est l'occasion pour jeunes et adultes désireux de prendre part à la vie des clubs, de se former et d'obtenir un diplôme valorisant leurs compétences et leur permettant de prêter mains fortes aux cadres professionnels. Nous vous rappelons que l'obtention de ce premier diplôme est un passage obligatoire pour pouvoir se présenter au monitorat.

Pour y participer voici la procédure :

1°) Rapporter le dossier d'inscription **COMPLET** lors de la première journée de formation. **Merci de confirmer par avance votre présence par e-mail** (cotentin.kayak@wanadoo.fr) **ou auprès de votre permanent de club.**

2°) La formation AMFPC prévoit une validation de certain EC en mise en situation pédagogique en club. S'assurer alors que chaque stagiaire puisse être suivi par un tuteur **cadre certificateur.**

Conditions particulières d'accès :

- Avoir 15 ans révolus à la date d'entrée en formation.
- Ne pas avoir de contre-indication médicale (Carte Canoë 2019 à jour).
- Avoir le niveau pagaie verte au minimum dans deux disciplines différentes à **l'issu du stage de formation.**
- Le coût du stage doit être réglé en totalité avant l'entrée en formation par le club du stagiaire. A défaut de club d'appartenance, le candidat règlera le stage avec son inscription.

**Coût du stage hébergement/frais pédagogiques (livres, documents divers...) :**

Personnes œuvrant dans leurs clubs : 250 € (sur **attestation** du président de club)

Personnes indépendantes de la FFCK : 400 €

**Programme :**

<b>8 Mai 2019</b>	9h30 à Condé sur Vire	<b>Journée d'accueil</b> : Entrée en formation, outils pédagogiques, prérogative et bases règlementaires
<b>22/23 Juin 2019</b>	Au Canoë Club d'Avranches	<b>Eau-calme</b> : Pédagogie, techniques, sécurité et connaissance.
<b>5/6 Octobre 2019</b>	Au CKMNC	<b>Mer</b> : Pédagogie, techniques, sécurité et connaissance.
<b>16/17 Novembre 2019</b>	A l'ASEV Condé Sur Vire	<b>Eau-Vive</b> : Pédagogie, techniques, sécurité et connaissance.
<b>A définir (sur un mercredi d'AJ)</b>	A l'ASEV Condé Sur Vire	Evaluation terminale. Date limite de retour de l'attestation du tuteur.

**Stage en club** : Les stagiaires doivent, sous la responsabilité de leur tuteur, effectuer x séances en situation d'animations dans le cadre de leurs prérogatives.

## AMFPC CANOE KAYAK 2019

### RENSEIGNEMENTS

LE STAGIAIRE	
Nom	
Prénom	
Numéro de carte canoë+	
Téléphone	
E-mail	
Club	
LE TUTEUR	
Nom	
Prénom	
Numéro de carte canoë+	
Club	

### AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné-e, .....,  
représentant-e légal-e de .....,  
l'autorise à participer au stage de formation AMFPC et à toutes les activités proposées au cours  
de ce stage.

J'autorise également, en cas d'absolue nécessité, le responsable du stage, à donner l'accord pour  
une intervention médicale d'urgence.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature (précédée de la mention "Lu et approuvé")

### Pièces à fournir :

- fiche d'inscription (avec autorisation parentale signée).
- 1 photo d'identité récente.
- 1 enveloppe (160 X 230) affranchie pour 90g.
- Le pré-requis Natation/Sauvetage, dûment rempli.

## AMFPC CANOE KAYAK 2019

### ATTESTATION EPREUVE NATATION-SAUVETAGE

#### Modalités de l'épreuve de natation-sauvetage

Test de 100 mètres en nage libre avec départ plongé puis récupération d'un objet immergé à deux mètres de profondeur ;

La réussite à ce test fait l'objet d'une attestation de réussite délivrée par une personne titulaire d'une certification d'encadrement des activités aquatiques conforme aux exigences de l'article L. 212-1 du code du sport.

Les titulaires des diplômes de surveillant de baignade, de BEESAN, de BPJEPS activités aquatiques, de maître-nageur sauveteur et de BNSSA ou de tout autre diplôme équivalent, obtiennent de droit l'attestation de « Natation / Sauvetage ».

#### ATTESTATION

Je soussigné-e .....  
N° diplôme (BEESAN ou MNS), .....  
atteste que Mr ou Melle, .....  
a réalisé avec succès toutes les épreuves du Test UV1 Natation/Sauvetage de l'Aspirant Moniteur fédéral Canoë-Kayak.

Fait à....., le.....  
Signature

## AMFPC CANOË-KAYAK 2019

### ATTESTATION DE BENEVOLAT

Dans le cadre de la politique de maintien et de développement du bénévolat au sein des clubs du Comité Départemental de la Manche CK, chaque candidat à la session d'initiateur fédéral doit fournir cette attestation dûment remplie par son président d'association pour prétendre bénéficier du tarif de 250 €.

#### **Attestation du Président de club**

Je soussigné(e), Mr, Mme , Président(e) du Club.....  
certifie que Mlle, Mme ou Mr, .....  
est bien licencié(e) dans notre association et participe activement à la vie du club (écoles de pagaies, organisation de manifestations, permanences l'été...) et peut donc bénéficier du tarif spécial, réservé aux personnes œuvrant dans leur association, pour le stage AMFPC qui abaisse le coût à 250 € au lieu de 400 €.

## AMFPC CANOE KAYAK 2019

### ATTESTATION TUTEUR

(cadre certificateur PC et MFPC au minimum)

**Je soussigné-e** : .....

**Tuteur/tutrice du stagiaire** : .....

Atteste que ce dernier a effectué son stage en club dans les conditions suivantes :

Nombre de séances/situations encadrées : .....

Nombre de séances/situations observées : .....

Détails sur les publics et conditions d'interventions vécues (en acteur ou observateur) du stagiaire :

Au regard du référentiel décrit dans le règlement AMFPC 2018 (joint) et des choix d'observables, en structure, faits par la commission enseignement/formation du CDCK50, j'atteste l'exactitude de l'évaluation, ci-jointe, du stagiaire.

Tuteur :

Date :

Signature :

## EVALUATION DU STAGIAIRE

	Acquis	En cours d'acquisition	A améliorer	Non acquis	Commentaires
EC de faire respecter les réglementations en vigueur – UC1					
EC d'intégrer son action en relation avec le projet de la structure – UC 1					
EC de répondre aux différentes attentes des pratiquants - UC2					
EC de préparer la logistique spécifique au projet de navigation – UC2					
EC de certifier des pagaies blanches – UC3					
EC d'assurer sa propre sécurité – UC4					
EC d'organiser la sécurité préventive des pratiquants - UC4					
EC de mettre en œuvre la sécurité active des pratiquants – UC4					